

**Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques**

**24 Avril 2019**

**Présents :** Itaï BEN YAACOV, Ariane CARRANCE, Gabriela CIUPERCA, Thierry CLOPEAU, Ivan GENTIL, Frédéric LAGOUTIERE, Vincent LEROUVILLOIS, Nicolas RESSAYRE, Luca ZAMBONI, Jiang ZENG, Simon ZUGMEYER.

**Excusés**: BADR Nadine, MIRONESCU Petru, MOLINA Julien, PELLARIN Frédérico, TINE Léon Matar, VARZEA Martine, VIAL Grégory

**Ont donné procuration :** Vincent FARGET à Ariane CARRANCE

*Début du Conseil, 12h30*

**Approbation du dernier CR :**

*Vote à main levée:*

 **Oui 11 voix**

 Non 0 voix

 blanc 0 voix

**Calendrier des Masters** :

Pour la licence c’est le portail qui s’en occupe.

*Vote à main levée pour :*

 Oui 10 voix

 Non 0

 Blanc 0

**1 ABSENTATION**

MR CLOPEAU : Cécile me l’a envoyé mais ne correspond pas.

Delphine est chargé de la coordination du calendrier, on approuve les changements.

***Parcours ITC (A.Perrut)***

LIEN : <https://clarolineconnect.univ-lyon1.fr/icap_website/863/16509>

Présentation du parcours M2 ITC (ingénierie et technico commerciale)

Ce parcours permettra d’accueillir des étudiants de l’université et autres pour suivre d’autres cours : économie, marketing, communication, anglais renforcée, projet qui se fait dans leur formation initiale et en alternance en entreprise. Mr Lagoutière demande ce que cela apporte aux étudiants ? les étudiants auront une formation en plus, les entreprises réclament ce type de profit et les étudiants veulent voir autre chose que des maths comme ce cela se fait déjà dans les écoles d’ingénieurs.

On peut ainsi former ses étudiants sans qui s’inscrive ailleurs (à l’EM…). Cela existe déjà avec « compétence complémentaire en informatique, master CCI ».

Ce sera un autre parcours entreprenariat, ce sera des étudiants qui ont déjà un M2 et qui ont un projet d’entreprise. Formation complémentaire en mettre en + dans le master. Mme Ciuperca demande si un étudiant de M1 veut faire se parcours ? dans ce cas, il faudra se mettre d’accord avec l’équipe du master, volonté de l’équipe de maths de prendre ou non un étudiant, c’est une question de confiance. Mr Ben Yaacov demande si au plan pratique il y a un responsable de formation pour ce parcours ou un responsable global ?

Mme Perrut : c’est Mme Prevel (très carré et très droite), confiance à elle plus que des matheus. C’est une proposition pour 3 ans, et si ça se passe mal on dit stop. Mr Clopeau précise qu’il y aura 1 étudiant par an ! conclusion : d’un point de vue pratique Anne s’en occupe.

**POUR : à l’unanimité**.

Arrivée de Mr Ressayre : 13h20

***Campagne ATER***

Mr Ben Yaacov a convoqué une formation très restreinte au enseignant chercheur en éliminant ceux qui avaient des intérêts au classement, même principe que l’année dernière. Mr Clopeau demande si tous les candidats ont été classés ? non 13 sur 14 selon les critères suivants (par ordre d’importance) :

1. Priorité au thésards en fin de contrat doctoral
2. Qualité du dossier scientifique, perspective de soutenance, intérêt pour la communauté locale
3. Enseignement de mathématiques

Mr Zeng demande pourquoi ne pas classer le 14ème ?

C’est la DRH qui m’a écrit pour me dire que ce 14ème dossier, originalement refusé, puis finalement potentiellement recevable, du coup j’ai pris la décision seule de le classer 14ème, j’ai fait un message explicatif, il y a eu une validation du CR initial.

Mr Zamboni évoque les soucis avec les postes ATER. L’année dernière, il y a eu la modification d’un poste et gros problème de communication, ce thésard n’était pas inscrit à Lyon 1, il était en cotutelle ici. Mr Zeng précise qu’il n’était pas comptabilisé à Lyon 1. Mr Ben Yaacov précise qu’on a bien fait valider le classement, au conseil restreint ? Mr Zamboni voudrait qu’on fasse un groupe de travail pour définir les critères et les appliquer, car il a été étonné que son thésard soit classé en 3ème, il y a quelque chose qui ne marche pas ! Mr Gentil rajoute qu’il faut rajouter des points, modifier les règles. Mme Carrance ne comprend pas pourquoi elle a été exclu ? car sur ce conseil restreint elle a le statut du collège B. Mr Ben Yaacov précise que la lettre de la DRH dit explicitement Enseignant Chercheur, il serait très embêté qu’un thésard classe ces camarades ! Mr Pujo Menjouet est d’accord pour que les doctorants viennent,ils peuvent apporter des éclairages*!* Mr Gentil pense que c’est un concours très difficile, les doctorants sont potentiellement en conflits d’intérêts de partout ! Mr Zamboni on peut envisager entre les deux, ils peuvent participer sans le droit de vote, Mr gentil pense que c’est gênant car les communications n’ont pas le droit de sortir du comité et il y a eu de gros problèmes les autres années.

Mr Ben Yaacov demande qu’une lettre de thèse soit demandé, pour ainsi avoir les meilleures informations, il devra décrire l’avancement du travail. Ce groupe de travail devrait se poser cette question.

Départ de Mr Gentil et Mr Lagoutière : 13h45

**HRS**

L'idée est :

I. 3 postes à rémunération fixe :

- Dir adj / responsable de la commission formation [Gentil] : 96h

- Responsable de la licence [Zeng] 96h

- Assistant formation [Lagoutière] 64h

II. D'autres postes à rémunération ajustable, par un système de "points"

- Responsable parcours Math-Éco [Brandolese] : 4 pts

- Coordinateur PCSI [Frabetti] : 2

- Stages L3 : 1

Master Mathématiques et applications

- Mention [Caldero] : 1

- M1 math gén [Attal] : 2

- M2 math gén + agrég [Melleray] : 3

Master Mathématiques appliquées, statistique

- Mention [Marteau] : 1

- M1 MAS [Mercadier] : 3

- M2 Math en action [Marteau] : 2

- M2 SITN [Ciuperca] : 3

- M2 Data Science [Ciuperca] : 2

Master MEEF (CAPES)

- Mention + M1 + M2 [Bienvenüe] 1 + 2 + 2 = 5

- Master Didactique des sciences [Trgalova] : 1

Ceci fait un total de 30 pts.

Nous avons une enveloppe particulièrement généreuse cette année, de 885 HRS.

Le conseil a fixé le point à 20h, ça nous fait un total de 256 + 30 \* 20 = 856.

Mr Ben Yaacov attribue les 30h restant à Mme Frabetti et Mr Tine qui mènent le projet des QCM automatisés

Mme Ciuperca voudrait rémunérer Mr Val pour les services qui rend au Master Data Sciences (aide au recrutement, visite en entreprise…), elle ne sait pas s’il faut utiliser des HRS ou la possibilité de le payer par FOCAL ? le conseil a décidé que ce serait des fonds FOCAL, 2h / alternant.

**Départ de Louise Benkadour**

Louise a obtenu un poste en mutation interne, on récupère un poste vacant, depuis longtemps j’ai envie de faire du changement dans le service administratif du département, pour l’instant on se débrouille sans remplacer Louise. Il y aura un manque de main d’oeuvre à la scolarité, donc j’ai demandé à Mr Mercat si Prisca voulait prendre des missions de scolarité, elle garderait le travail de scolarité de la licence. Les missions administratives de l’IREM iraient à Martine. Les missions S2HP seront faite par Mme Dubois Souchon. L’idée est d’échanger 2 postes de C contre 1 poste de B.

Mr Ressayre a peur que dans ce genre de pari, on peut craindre qui gèle bien et qui parte ailleurs !

Louise restera à 50% dans le mois de mai.

*Le prochain conseil aura lieu mercredi 29 mai 2019.*

*Le Conseil se termine à 14h30*